

Viticulture

PACA

n°22
30 juillet 2019



Référent filière & rédacteur

Elisabeth RICAUD
CIRAME
ricaud-e@agrometeo.fr

Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Météorologie

- [Canicule](#)
- [Grêle](#)

Phénologie

- [Grenache](#)
- [Muscat de Hambourg](#)

Maladie

- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Oïdium](#)
- [Flavescence dorée](#)

Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)

Informations



Les abeilles butinent, protégeons les !



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact

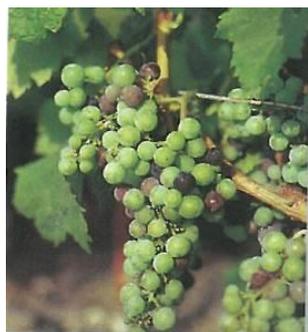


Tous les BSV
PACA

Canicule et sécheresse : surveillez les bordures des parcelles situées à proximité de bois car des dégâts dus à des criquets sont signalés. Ne trouvant plus de nourriture dans les bois, les criquets se rabattent sur les feuilles de vigne. Un prédateur des criquets : le [Rollier](#).

Orages de grêle : le 27 juillet dans la Drôme à La Laupie (20 à 30% de dégâts), dans le Var à Le Plan de la Tour, La Garde Freinet, La Motte, La Roquebrussanne, St Maximin, Tourves et Grimaud (jusqu'à 75% de dégâts).

PHENOLOGIE



Photos : CA84

Stade fermeture

Stade début véraison

25% véraison

75% véraison

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Début véraison à 75 % véraison	Fermeture à 50% véraison	Fermeture à début véraison	Fermeture à 1ères baies vérées		
Stade début véraison à 25% véraison majoritaire	Stade début véraison majoritaire	Stade fermeture majoritaire	Stade fermeture majoritaire	Stade fermeture majoritaire	Stade fermeture majoritaire

Muscat de Hambourg

Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade début véraison	Stade fermeture à 1 ^{ère} baie vérée	Stade fermeture	Stade fermeture

[Carte de précocité](#)

MILDIU

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Taches de mildiou sur feuilles



Photo CIRAME

Mildiou sur grappe : rot brun



Photo CA13

NB : La fin de la sensibilité des baies est atteinte quand la baie est vérée.

Prophylaxie : [Cf bulletin n°2](#)

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les orages du 27 juillet ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations de niveau faible (modèle Milstop). Si contamination effective, apparition des symptômes à partir du 7 août.
Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système, sont en légère hausse.

Observations

Pas de nouveaux symptômes.

Sur 46 parcelles du réseau, observées du 24 au 30 juillet, 12 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur grappes.

Estimation du risque



Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire**Analyse du risque**

Les orages du 27 juillet ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations de niveau faible (modèle Milstop). Si contamination effective, apparition des symptômes à partir du 7 août.
Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système, sont en légère hausse.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sur jeunes feuilles.
Sur 24 parcelles du réseau, observées du 24 au 30 juillet, 12 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur grappes.

Estimation du risque

En l'absence de symptôme et de pluie



En cas de pluie, sur parcelles avec symptômes et sur jeunes feuilles

**Territoire Provence****Analyse du risque**

Les orages du 27 juillet ont pu localement engendrer de nouvelles contaminations de niveau faible (modèle Milstop). Si contamination effective, apparition des symptômes à partir du 7 août.
Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système, sont en légère hausse.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sur jeunes feuilles suite aux orages du 15 juillet.
Sur 38 parcelles observées du 24 au 30 juillet, six parcelles présentent des symptômes sur feuilles, aucun symptôme sur grappes.

Estimation du risque

En l'absence de pluie



En cas de pluie



BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Tache de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo CA26

Black-rot sur grappes



Photo CA26

Analyse du risque

Les pluies orageuses du 27 juillet ont pu provoquer localement de nouvelles contaminations .

Observations

Pas d'évolution sur les parcelles du réseau.

Sur 104 parcelles, observées du 24 au 30 juillet, deux parcelles présentent des symptômes sur feuilles, aucune des symptômes sur grappes.

Estimation du risque

Sur les parcelles historiquement sensibles et parcelles avec symptômes, en cas de pluie



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

En l'absence de symptôme et de pluie



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

NB : la sensibilité des baies est maximale jusqu'à la fermeture puis diminue jusqu'au stade début véraison.

OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Oïdium sur grappes



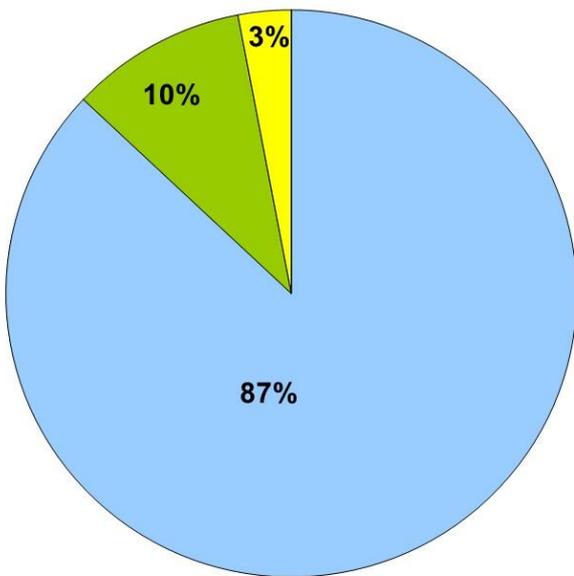
Photo CA83

Observations

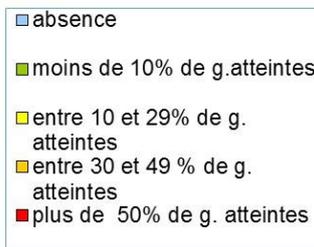
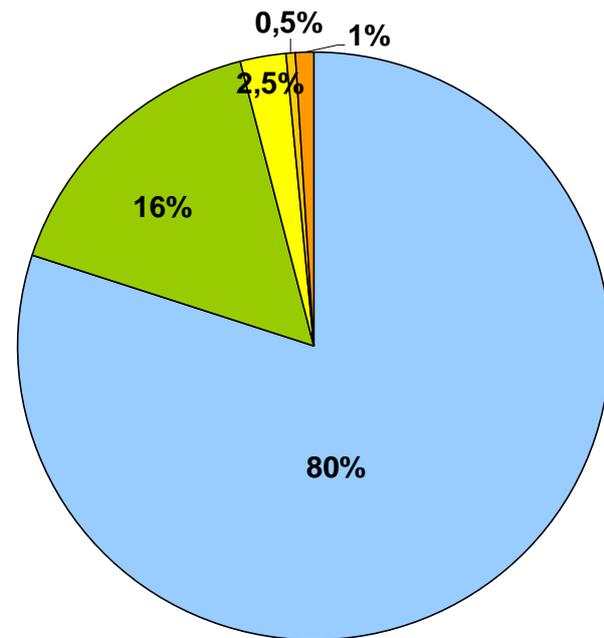
Sur 188 parcelles observées du 1er au 30 juillet :

Oïdium sur grappes : bilan au stade fermeture

En 2019



En 2018



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

En 2019, 97% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est 10% de grappes oïdiées, 96% en 2018.

Estimation du risque

Stade fermeture dépassé et absence de maladie



Cas contraire



FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie : [Cf bulletin n°7](#)

Cicadelle *Scaphoideus titanus* (insecte vecteur de la maladie)

Adulte



Stades larvaires



Symptômes



Les communiqués DRAAF-SRAL PACA et Auvergne Rhône Alpes concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne est en ligne sur les sites habituels. Ci-dessous les liens pour y accéder

[Communiqué du 11 juillet \(site DRAAF PACA\)](#)

[Communiqué du 11 juillet \(site CIRAME\)](#)

[Communiqué du 10 juillet \(site DRAAF Auvergne Rhône Alpes\)](#)

VERS DE LA GRAPPE : deuxième génération

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

Perforation



Photo CA83

Observations

Bilan fin de 2^{ème} génération : (foyers de perforations)

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 15 au 30 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur tardif	48	3
Secteur très tardif	6	0

*Seuil de nuisibilité : 10 foyers de perforations pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil justifie une intervention en troisième génération.

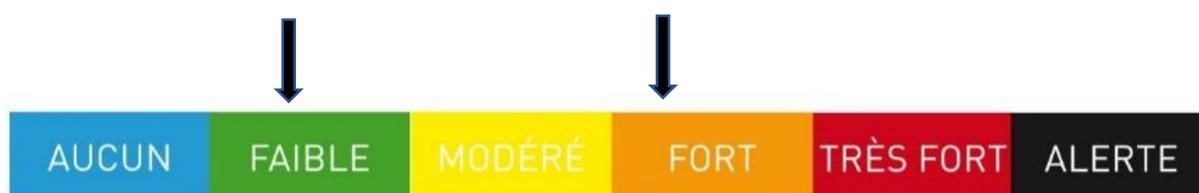
Prévisions du modèle ACTIV

	Début du vol 3 ^{ème} génération d'eudémis	Premières pontes	Premières larves
Secteur très précoce	A partir du 19 juillet	A partir du 22 juillet	A partir du 29 juillet
Secteur précoce	A partir du 22 juillet	A partir du 24 juillet	A partir du 1 ^{er} août
Secteur médian	A partir du 30 juillet	A partir du 2 août	A partir du 10 août
Secteur tardif	A partir du 1 ^{er} août	A partir du 4 août	A partir du 13 août
Secteur très tardif	A partir du 6 août	A partir du 8 août	A partir du 16 août

Estimation du risque

Cas général

Très localement



Note technique nationale relative aux résistance en vigne est en ligne.

[Note technique 2019](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)

Adventices : [les ambrosies](#)

Le Rollier d'Europe , un auxiliaire



Parfois appelé « la pie bleue » en raison de sa morphologie, le Rollier est occasionnellement considéré (et traité) comme un nuisible (en zone viticole et en verger).

Injustement soupçonné de consommer des fruits, comme la pie dont la morphologie et le gabarit ne sont pas si différents, le Rollier est à considérer comme un auxiliaire.

C'est un gros consommateur d'insectes. Il préfère les proies de belle taille comme les criquets et il s'en prend aussi aux petits rongeurs. A noter également que pour satisfaire ses besoins en calcium, il s'alimente aussi des petits escargots blancs qui prolifèrent en Provence.

L'espèce est menacée, même si ces dernières années on observe en Provence une petite amélioration des effectifs. C'est une espèce protégée (Art.1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

Dernier BSV hebdomadaire

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CIRAME : Ricaud Elisabeth

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : Vigne Julien

Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

CoopAzur JARDICA

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Soufflet Vigne

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA